



Degats suite location saisonniere

Par **maman1992**, le **27/08/2013 à 12:04**

bonjour a tousrnje loue ma maison l ete a des touristesrnen location saisonnieresrnj ai un probleme avec des locataires:rnen effet lors de l etat des lieux de sortie j ai remarqué quelques taches sur le canapé blanc en cuir mais je ne me suis pas penchée dessus donc j ai rien noté sur EDL de sortie.lorsqu ils sont partis j ai pu constaté qu ils avaient abimé le canapé en frottant avec un tampon a recuré tres vraisemblablement;le cuir est abimé sur environ un cercle de 10 cmrnles ayant contactés par mail ils nient les faitsrnj avais fait un etat des lieux d entree et de sortie qu ils ont signés et que je possede mais je n ai pas remis de copie de l etat des lieux de sortie signée de main.puis je faire quelquechose au vu qu ils n ont pas edl de sortie signés,qu ils nient les faits,que l etat des lieux d entrée signé stipule que le canapé est en très bon état?

Par **Lag0**, le **27/08/2013 à 13:10**

Bonjour,rnVous pourriez rajouter des choses sur l'état des lieux puisque le locataire n'a pas de double, mais ça ne serait pas très honnête...

Par **maman1992**, le **27/08/2013 à 13:24**

bonjour lag0rnje peux vous assurer qu ils ont reellement abimé ce canapé en cuir qui coute tres cherrnje prefererais qu ils fasse jouer leur responsabilité civile bien sur mais vu qu ils nient la voir tacher avec du vernis a ongles et l avoir aussi eraflé je ne vois pas d autres solutionrnqu en pensez vous?rnils avaient aussi cassés un plat mais dixit:vu qu on a pas

trouvé le meme on l a pas remplacé!!rnet ils ont tout abimé aussi le lavabo qui presentait une grosse tache blanche(j avais pris ca pour du dentifrice)mais j ai eu un mal fou a l enlever et cette tache avait meme erodé l email du lavabo